communauté de communes BASSIN DE MARENNES

NATURA 2000

A Ras 2 Marais

L'info des sites Natura 2000

Marais de Seudre, de Brouage & d'Oléron

N°6 – Avril 2012

SOMMAIRE

- Editorial p.1

DOCOB « Marais de la Seudre et du sud Oléron »

- État des lieux & enjeux p.2-3
- Quelques actions p.4-5
- Outils contractuels et l'après DOCOB p.5
- Découvrir p.6

Editorial

Depuis 2008, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes est investie de manière volontariste dans la préservation et la valorisation des zones humides de son territoire. Tout d'abord en menant un projet de Gestion Intégrée des Zones Humides puis en réalisant le Document d'Objectifs des sites « Marais de la Seudre et du sud Oléron » et « Marais de Brouage et nord Oléron ».

A travers ces démarches, les élus locaux ont voulu afficher une double volonté : celle d'un territoire sur lequel le patrimoine environnemental exceptionnel est au cœur de toutes les préoccupations et celle d'acteurs locaux qui décident de faire de la protection de l'environnement un facteur de développement économique.

La démarche Natura 2000 sur les marais de la Seudre et du sud Oléron arrive à son terme avec, le 20 mars 2012, la validation par le Comité de pilotage du DOCOB, véritable plan de gestion pour la préservation de la richesse naturelle de notre territoire. L'analyse des contextes écologique et socioéconomique a permis de préciser des objectifs généraux de conservation adaptés au contexte du site. Ce résultat est le fruit d'un travail de synthèse associé à une importante démarche de concertation à laquelle vous avez fortement contribué et nous vous en remercions. Le contenu du DOCOB vous est présenté dans cette lettre d'information.

La validation prochaine, au niveau scientifique et administratif, marquera la fin de la phase de planification et le début de la mise en œuvre des mesures de gestion. Afin de poursuivre le travail déjà accompli, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes réfléchit d'ors et déjà à son investissement possible pour la suite de la démarche. Cette réflexion s'appuiera sur les retours et les attentes des acteurs locaux.

Jean-Luc ROUSSEAU
Président du Comité de Pilotage Natura 2000

Natura 2000 « Marais de la Seudre et du sud Oléron »

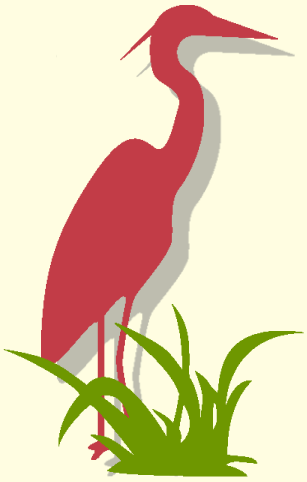

Validation du DOCument d'OBjectifs

Le DOCOB, plan de gestion d'un site Natura 2000, contient les éléments suivants :

- Un **état des lieux écologique** et socio-économique décrivant les espèces, les habitats et les principales activités sur le site.
- Les **enjeux écologiques** selon l'état de conservation des habitats et des espèces et les **objectifs de développement durable** permettant d'assurer leur maintien et/ou leur restauration tout en prenant en compte les exigences socio-économiques
- Des **propositions de mesures** permettant d'atteindre ces objectifs par le biais **d'outils contractuels.**

Une richesse écologique exceptionnelle

Avec plus de **9500 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire** et de nombreuses espèces, les inventaires naturalistes menés sur le site confirment une grande richesse faunistique et floristique.

Malgré son origine presque totalement anthropique, le marais salé de la Seudre présente un patrimoine naturel très riche lié à l'hétérogénéité d'habitats héritée de la diversité d'usages (prairies pâturées, exploitations aquacoles, etc.). Les milliers de bassins du site constituent un attrait évident pour de nombreuses espèces animales, et notamment pour l'avifaune nicheuse et migratrice.

Quelques sites de marais doux, particulièrement remarquables dans cette zone à dominante salée, ont été mis en avant : les **marais d'Avail et de la Perroche** sur l'île d'Oléron, les **marais autour du Moulin des Loges** (Saint-Just-Luzac) ou encore le **marais de l'Aubat** (Saint-Sulpice de Royan).

Si l'essentiel de la zone consiste en prairies et marais, quelques dunes ainsi que boisements de bordure de coteaux sont inclus dans le périmètre Natura 2000. Même s'ils représentent une faible surface, ces boisements et ces dunes contribuent à la richesse spécifique du site.

Marais d'Avail

Carte d'identité Natura 2000 « Marais de la Seudre et du sud Oléron »

Territoires :
- ✓ Marais salé de la Seudre
- ✓ Marais des Bris
- ✓ Marais de Le Grand-Village-Plage
- ✓ une partie des marais doux en amont du marais de la Seudre sur le territoire des syndicats de Dercie-la Palud (rive droite) et Saujon-Saint Sulpice (rive gauche)
- ✓ Marais d'Avail
- ✓ Marais de la Perroche

Superficie : environ 14 000 hectares dont 22% sur le domaine maritime

Le petit lexique Natura 2000

Habitat et espèce d'intérêt communautaire : en danger, vulnérable, rare, ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable à l'échelle européenne

Habitat et espèce d'intérêt prioritaire : menacé de disparition sur le territoire européen.

Cistude d'Europe

Résultats de l'inventaire écologique

Habitats & espèces recensés :

- 17 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires
- 183 espèces d'oiseaux dont 39 d'intérêt communautaire telles que :

Avocette élégante

Bihoreau gris

Gorgebleue de Nantes

Pie-grièche écorcheur

Échasse blanche

- 29 espèces de mammifères (hors chauves-souris) dont 2 d'intérêt communautaire : la **Loutre d'Europe** et le **Vison d'Europe**, espèce prioritaire.
- 17 espèces de chauves-souris dont 6 d'intérêt communautaire
- 8 espèces d'amphibiens dont 3 d'intérêt communautaire telle que la **Cistude d'Europe**, une petite tortue d'eau douce.
- 7 espèces de reptiles dont 5 d'intérêt communautaire
- 1 espèce de poisson d'intérêt communautaire : l'alose feinte
- 4 espèces d'insectes d'intérêt communautaire :

Cuivré des marais

Rosalie des Alpes

Damier de la Succise

Lucane cerf-volant

Des enjeux majeurs

En réponse aux besoins de préservation des richesses de notre territoire ont été identifiés 5 objectifs prioritaires pour lesquels seront mises en oeuvre des mesures de gestion :

- Le maintien des milieux dans un bon état de conservation
- Le maintien de la qualité de l'eau et des fonctionnalités de l'hydrosystème
- L'amélioration des conditions d'accueil des espèces d'intérêt communautaire
- La sensibilisation du grand public et des différents acteurs
- L'amélioration de la connaissance des enjeux biologiques

Programme d'actions

A partir des enjeux et des objectifs de conservation du site Natura 2000, **40 actions ont été définies** lors de groupes de travail avec les acteurs locaux. Elles sont déclinées suivant différentes thématiques :

- ✓ **Boisements**
- ✓ **Littoral**
- ✓ **Marais**
- ✓ **Estuaire**
- ✓ **Eau & réseau hydrographique**
- ✓ **Continuité écologique**
- ✓ **Communication & sensibilisation**
- ✓ **Actions Transversales**
- ✓ **Suivis & études**

Animation Natura 2000

Quel sont les rôles de l'animateur Natura 2000?

✓ Communiquer et sensibiliser
✓ Proposer les contrats et la charte Natura 2000
✓ Assister les porteurs de projets
✓ Suivre et évaluer les contrats
✓ Préparer les réunions du comité de pilotage

Quelques actions…

Restaurer et entretenir les fossés secondaires et tertiaires des marais favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire

Objectifs : maintenir un réseau hydraulique fonctionnel

Description : réaliser un protocole d'entretien du marais salé et entretenir le réseau hydraulique secondaire. Des financements sont disponibles afin de réaliser le curage des fossés dans les zones à fort enjeu.

Favoriser les conditions d'accueil des oiseaux sur les marais salés

Objectifs : conforter les populations d'Échasse blanche et d'Avocette élégante

Description : identifier et aménager les zones propices à la nidification et à l'alimentation des échasses et des avocettes. Il s'agit de favoriser la reproduction en créant des sites de nidification, en adaptant la gestion de l'eau et en réduisant la prédation et le dérangement.

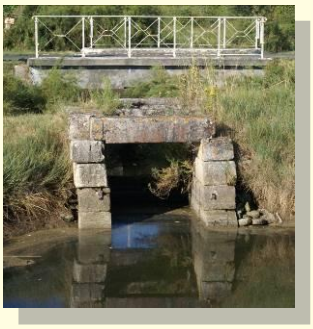

Restaurer, gérer et entretenir les fossés à poissons

Objectifs : améliorer les conditions d'accueil des habitats offerts par les fossés à poissons

Description : proposer une gestion différenciée des niveaux d'eau dans les fossés à poissons et les restaurer afin de créer des habitats favorables à la biodiversité d'intérêt communautaire.

Intégrer les objectifs et les préconisations du document d'objectifs dans les projets de territoire

Objectifs : permettre la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les projets de développement du territoire.

Description : participer aux réunions liées aux projets de territoire (documents d'urbanisme, schémas d'aménagement et de gestion des eaux, etc.). La structure animatrice veillera aussi à communiquer aux élus et aux porteurs de projet les enjeux Natura 2000 et à leur proposer des préconisations afin d'adapter leurs projets d'aménagement et de développement.

Les outils de mise en œuvre des actions Natura 2000 : un engagement volontaire

Les mesures de gestion des sites Natura 2000 dotés d'un DOCOB n'ont pas de caractère obligatoire. Le propriétaire ou l'ayant-droit choisit ou non de s'impliquer dans la démarche Natura 2000. Il choisit également son niveau d'implication.

Ainsi l'adhésion à cette démarche de préservation de la nature peut se traduire par différents niveaux d'engagement :

- ✓ une **charte Natura 2000** : liste d'engagements et de recommandations visant à mettre en oeuvre des bonnes pratiques pour la préservation des milieux naturels n'entraînant pas de surcoût de gestion à l'ayant-droit. Le propriétaire signataire bénéficie par ailleurs d'une exonération de la taxe foncière sur le non bâti.
- ✓ un **contrat Natura 2000** : liste d'engagements visant à maintenir ou restaurer des milieux naturels et entraînant des surcoûts de gestion. Ces surcoûts entraînent l'attribution d'une subvention atteignant généralement 100% pour les contrats dits « ni agricoles ni forestiers » et les contrats « forestiers ». Les contrats agricoles prennent la forme de mesures agro-environnementales territorialisées et sont rémunérés en fonction des engagements pris.

Les sites Natura 2000 ne remettent pas en cause et ne réglementent pas les activités existantes. Il est donc toujours possible d'exploiter ses bois, de chasser, de pêcher, de pratiquer du canoë, etc.
En revanche certaines manifestations ou projets devront prouver qu'ils ne génèrent pas d'impact notable sur le site par le biais **d'une évaluation des incidences Natura 2000**.

Qui peut signer un contrat ou une charte Natura 2000 ?
Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des terrains inclus dans un site Natura 2000 :
✓ Collectivités
✓ Associations
✓ Professionnels
✓ Particuliers

L'après DOCOB : la mise en œuvre des mesures

20 Mars 2012
• Validation du DOCOB par le Comité de Pilotage regroupant l'ensemble des représentants des acteurs concernés par le site

Avril/Mai 2012
• Validation scientifique du DOCOB par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Juin/Août 2012
• Validation officielle du DOCOB par un arrêté préfectoral

Septembre/octobre 2012
• Réunion des collectivités pour leur proposer la présidence du Comité de Pilotage et le portage de la mise en oeuvre du DOCOB pour une durée de 3 ans renouvelable

Octobre 2012/ Janvier 2013
• Début de la phase d'animation du site

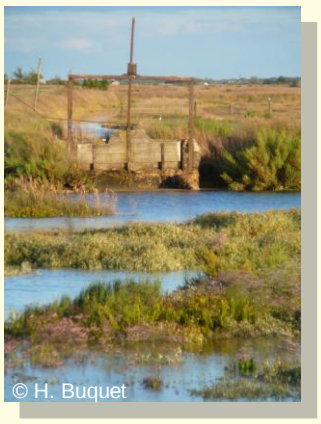
© H. Buquet

Zoom sur… les laisses de mer

Description : la **laisse de mer naturelle** désigne les divers éléments naturels déposés par la haute mer précédente sur le haut de plage. Elle est constituée de débris végétaux (algues, bois flottés, …) et animaux (coquilles, œufs, animaux morts, mues, ...).

Rôle et intérêts : elle sert d'habitat à de nombreux animaux détritivores ou nécrophages (qui mangent les débris végétaux, animaux, les cadavres) qui eux-mêmes serviront de nourriture à des espèces plus grosses. La laisse de mer est ainsi l'un des premier stade de chaînes alimentaires. Elle sert également de lieu de nidification (Gravelot à collier interrompu).
La laisse de mer est aussi le point de départ de la formation des dunes. Elle retient les sables fins apportés par le vent et permet peu à peu la formation d'une dune embryonnaire sur laquelle se fixeront les végétaux. De plus, elle contribue à la lutte contre l'érosion côtière en amortissant les vagues.

Menaces : le milieu est souillé par les macrodéchets qui ont un impact sur les écosystèmes marins. Afin d'offrir une « plage propre », les nettoyages sont souvent réalisés mécaniquement ce qui entraîne une diminution de la biodiversité et une accélération de l'érosion

Habitat «Végétation annuelle des laisses de mer sur sable » © LPO

Gravelot à collier interrompu © LPO

Macrodéchets © CELRL

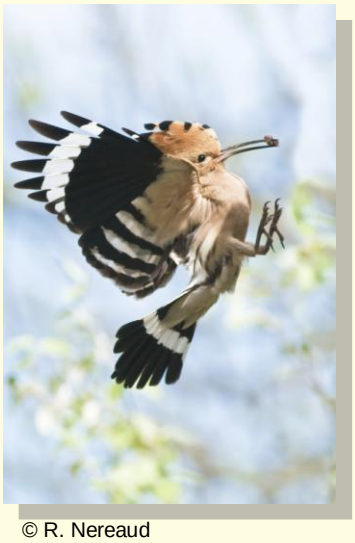

© R. Nereaud
Gagnant du concours photo 2011

3e édition de « Bouge ton marais ! »

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes organise encore cette année un grand concours photo sur le thème « **Le patrimoine sur les marais de Seudre, Brouage et d'Oléron** » jusqu'au 31 mai 2012 ! **Amateurs et passionnés, participez et envoyez-nous votre vision des marais !**

Plus d'infos et règlement sur www.bassin-de-marennes.com

Contact
Gaëlle KANIA
10 rue du Maréchal Foch
BP 50 028
17 320 Marennes
Tel : 05 46 85 98 41
Fax : 05 46 85 54 41
natura2000@bassin-de-marennes.com

Plus d'informations :
www.marais-seudre-brouage-oleron.n2000.fr

Coordination-Conception : Communauté de Communes du Bassin de Marennes – Gaëlle KANIA
Réalisation, maquette : Communauté de Communes du Bassin de Marennes – Gaëlle KANIA
Impression : Imprimerie Marennes Impression – papier 100% recyclé
Crédits photos : toutes les photos page 2 sauf mention LPO - sauf mention G. KANIA
Cette Lettre d'Information est diffusée par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure opératrice des DOCOB Natura 2000 commun aux sites FR540432 & FR 5412020, et aux sites FR 5400431 & FR 5410028. Cette démarche est menée avec la participation financière de : l'Europe (programme FEADER), l'Etat, la Région Poitou-Charentes et la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron

Agir - Echanger - Agir - Echanger - Agir - Echanger - Agir - Echanger - Agir - Echanger - Agir - Echanger -